



Appartement sous bail commercial

Par **Sevan**, le **27/10/2008** à **21:52**

Le statut des baux commerciaux prévoit que l'on puisse rattacher des locaux accessoires au local commercial principal.

Peut on dans ce cadre, rattacher un appartement destiné à l'habitation sous un bail commercial ?

Si oui, quelles sont les conséquences, fiscales entre autres.

Pour information le dit appartement est à l'étage au dessus du local commercial.